



Assemblée générale

Soixante-quinzième session

75^e séance plénière

Mardi 8 juin 2021, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Bozkır (Turquie)

En l'absence du Président, M. Arriola Ramírez (Paraguay), Vice-Président, assume la présidence.

La séance est ouverte à 10 h 5.

Réunion de haut niveau sur le VIH/sida

Point 10 de l'ordre du jour (suite)

Mise en œuvre de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida et des déclarations politiques sur le VIH/sida

Rapport du Secrétaire général (A/75/836)

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) :

Nous allons maintenant entendre les déclarations prononcées après l'adoption de la résolution 75/284.

Je donne maintenant la parole à l'observateur du Saint-Siège.

Mgr Hansen (Saint-Siège) (*parle en anglais*) :

Qu'il me soit tout d'abord permis de remercier toutes les délégations qui ont participé de manière constructive aux consultations sur la Déclaration politique sur le VIH et le sida (résolution 75/284, annexe). Je tiens également à remercier les cofacilitateurs des efforts qu'ils ont déployés pour garantir un résultat consensuel.

Malgré les efforts déployés par tant de personnes, la Déclaration politique n'a pas été adoptée par consensus. Cela est regrettable, et reflète les opinions très divergentes des États sur un certain nombre de questions controversées et sensibles, qui ont eu des répercussions sur les consultations dès le début. Comme l'ont

fait remarquer tant d'orateurs avant moi, l'absence de consensus affaiblit le retentissement de la Déclaration politique et les efforts de la communauté internationale.

Le Saint-Siège appuie fermement les efforts visant à faire en sorte que nous agissions à nouveau pour vaincre le sida d'ici à 2030, notamment en nous attaquant aux inégalités qui contribuent à la propagation du VIH et aux lacunes persistantes en matière de soins et de traitement. Nous sommes conscients que nous ne pourrions atteindre cet objectif sans répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables à l'infection, et en particulier de celles qui n'ont toujours pas accès à la prévention, au traitement et aux soins de santé en raison de la discrimination, de la stigmatisation et de la pauvreté.

Bien que nous devions toujours combattre la discrimination et la stigmatisation des personnes touchées, nous pouvons et devons également mettre en place des politiques visant à décourager les comportements à risque et à encourager des relations responsables et saines, en particulier chez les jeunes. À cet égard, le Saint-Siège continue d'appeler l'attention sur le fait indéniable que la seule méthode sûre et totalement fiable pour prévenir la transmission sexuelle du VIH, ce sont l'abstinence avant le mariage ainsi que le respect du mariage et la fidélité mutuelle au sein du mariage.

Conformément à sa nature et à sa mission particulière, en gardant particulièrement à l'esprit l'importante action menée par l'Église catholique dans le domaine de la lutte contre le VIH et l'épidémie de sida,

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).



le Saint-Siège tient à faire les déclarations suivantes et à réitérer ses réserves au sujet de certaines des notions utilisées dans la Déclaration politique.

Premièrement, pour le Saint-Siège, les expressions « santé sexuelle et procréative », « services de santé sexuelle et procréative » et « droits en matière de procréation » s'interprètent comme relevant d'une conception holistique de la santé. Le Saint-Siège ne considère pas l'avortement, l'accès à l'avortement ou l'accès à des agents abortifs comme une dimension de ces expressions.

Deuxièmement, en ce qui concerne les termes « contraception », « produits » et « usage des préservatifs » et tout autre terme relatif aux services de planification de la famille ainsi que les concepts de régulation de la fécondité présents dans le document, le Saint-Siège réaffirme sa position bien connue à l'égard des méthodes de planification de la famille, que l'Église catholique considère comme moralement inacceptables et, d'un autre côté, à l'égard des services de planification de la famille, qui ne respectent pas la liberté des époux, la dignité humaine ou les droits de l'homme des intéressés.

Troisièmement, le terme « sexe », tel que l'entend le Saint-Siège, procède de la distinction biologique entre l'homme et la femme. En ce qui concerne le concept de « normes de genre », le Saint-Siège ne reconnaît pas l'idée selon laquelle le genre est exclusivement une construction sociale, indépendamment de la nature biologique ; le genre est plutôt l'identité objective de la personne humaine comme étant née homme ou femme.

Quatrièmement, en ce qui concerne les « programmes éducatifs complets », ou les « informations » sur la santé sexuelle et procréative, la sexualité et la famille, le Saint-Siège réitère que les parents ont la responsabilité première et les droits prioritaires en ce qui concerne l'éducation et l'instruction de leurs enfants, tels que consacrés, entre autres, par la Déclaration universelle des droits de l'homme et la Convention relative aux droits de l'enfant. En ce sens, le Saint-Siège voudrait souligner le rôle central de la famille, ainsi que le rôle, les droits et les devoirs des parents dans l'éducation de leurs enfants.

En ce qui concerne les première et deuxième réserves, le Saint-Siège réitère sa déclaration et ses réserves telles qu'elles ont été clairement et plus amplement exposées dans le rapport de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) de 1994 (A/CONF.171/13/Rev.1), ainsi que dans le rapport de la quatrième Conférence mondiale sur les

femmes de 1995 (A/CONF.177/20/Rev.1), et dans leurs conférences de suivi respectives. En particulier, ma délégation considère, conformément à l'alinéa 15 du paragraphe 1 du rapport de la CIPD, qu'aucun nouvel instrument international concernant les droits de l'homme n'a été créé, que le recours à l'avortement ne peut jamais avoir lieu à des fins de planification familiale et que l'avortement est une question qui doit être déterminée conformément à la législation nationale.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) :

Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Union européenne, en sa qualité d'observatrice.

M^{me} Ludwig (Union européenne) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne et de ses 27 États membres.

Nous regrettons de ne pas avoir eu l'occasion de nous exprimer directement après la séance sur l'adoption de la résolution 75/284 (voir A/75/PV.74). Néanmoins, nous ne voudrions pas manquer de saluer, bien évidemment, la réunion de haut niveau d'aujourd'hui sur le VIH/sida, qui n'est convoquée que tous les cinq ans pour discuter des progrès réalisés dans l'élimination du VIH/sida et ouvrir la voie à la réalisation, dans les années à venir, de l'objectif ambitieux mais réaliste d'éliminer le VIH/sida comme épidémie mondiale.

Nous tenons avant tout à remercier le Président de l'Assemblée générale, et en particulier les cofacilitateurs, la Namibie et l'Australie, ainsi que leurs équipes, des efforts inlassables qu'ils ont déployés concernant la Déclaration politique sur le VIH et le sida (résolution 75/284, annexe).

Cette réunion de haut niveau est organisée à un moment historique, puisque le premier cas de VIH/sida a été diagnostiqué il y a 40 ans. Elle marque également les 20 ans de la toute première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au VIH/sida et de la création du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

Cela étant, nous devons encore mettre le monde sur la voie de l'élimination du VIH/sida comme épidémie mondiale. Le combat n'est pas terminé, mais nous sommes déterminés à agir d'urgence durant les cinq prochaines années dans le cadre d'une riposte au VIH coordonnée à l'échelle mondiale. Le VIH/sida fait des victimes chaque jour et brise des familles et des

communautés. Chaque cas qui peut être évité sauve des vies et épargne à des êtres humains des souffrances et des traitements à vie, et leur permet de préserver leurs ressources économiques. Chaque cas qui est soigné donne un nouvel espoir, non seulement à la personne touchée, mais aussi aux familles et aux communautés.

Néanmoins, environ 2 millions de personnes ont été nouvellement infectées par le VIH en 2019. Quelque 40 millions de personnes vivent avec le VIH, et on estime que 7 millions de personnes ne connaissent même pas leur statut et peuvent propager davantage le virus sans en être conscientes. Malgré les succès importants, la tâche qui nous attend reste donc redoutable et beaucoup reste à faire.

C'est précisément la raison pour laquelle nous avons entamé les négociations relatives à la Déclaration politique en étant mus par de grandes ambitions, bien conscients que nous devons faire mieux si nous voulons vraiment atteindre nos objectifs.

Nous sommes extrêmement déçus qu'aucun document consensuel n'ait pu être obtenu malgré les concessions majeures consenties par toutes les parties et les compromis soigneusement rédigés et élaborés par les cofacilitateurs et acceptés par l'écrasante majorité des Membres de l'ONU. Nous avons été encore plus déçus lorsque nous nous sommes rendu compte que certains pays ont cherché à perturber encore plus le processus jusqu'au tout dernier moment. Nous trouvons dommage que la lutte contre le VIH/sida devienne la victime de jeux politiques.

Je voudrais néanmoins souligner d'importants aspects positifs de la Déclaration politique.

La prévention combinée est, à juste titre, l'une des pièces maîtresses de la Déclaration, car notre priorité est d'éviter les souffrances. Les nombreux instruments et approches illustrés dans la Déclaration reflètent bien les connaissances accumulées au cours des dernières décennies et, pris collectivement, constituent un moyen puissant de lutter contre le VIH/sida.

Par ailleurs, il importe, afin de guider nos actions, de mettre clairement en évidence les facteurs qui contribuent indéniablement à alimenter le VIH/sida. À cet égard, nous nous réjouissons de constater que les risques élevés de violence fondée sur le genre et de violence exercée par le partenaire intime sont clairement représentés. Cette violence, en plus d'être une tragédie personnelle, expose les personnes concernées à un risque de contamination par le VIH bien plus élevé.

Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), qui est l'institution clef des Nations Unies pour lutter contre le VIH/sida, recense cinq groupes de populations clefs qui sont particulièrement vulnérables au VIH et qui n'ont souvent pas un accès adéquat aux services. Plus de 80 % des nouvelles infections dans le monde concernent des membres de populations clefs et leurs partenaires sexuels. Nous constatons avec satisfaction que les populations clefs sont mentionnées de manière adéquate dans le texte, aux endroits appropriés.

Néanmoins, nous devons souligner que cela n'est peut-être pas suffisant, et nous aurions voulu aller plus loin. Nous sommes très déçus qu'aucun accord n'ait pu être trouvé sur des programmes éducatifs complets, scientifiquement exacts et adaptés à chaque âge, notamment sur la sexualité dans le contexte d'une maladie qui se transmet principalement par voie sexuelle. Une connaissance et une sensibilisation précoces et complètes sont essentielles pour prévenir l'infection et sauver des vies.

La Stratégie mondiale de lutte contre le sida pour 2021-2026 est l'orientation cruciale qui ouvre la voie pour les années à venir. Elle bénéficie de notre appui total, et nous nous appuyons sur les vastes connaissances spécialisées d'ONUSIDA et sur les consultations approfondies qui ont conduit à l'adoption de cette stratégie. Nous aurions préféré que tous les pays s'engagent envers l'ensemble des stratégies, et non envers certaines d'entre elles uniquement.

Dans la lutte contre le VIH/sida, il importe de lutter contre la stigmatisation, qui est souvent liée à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre, ainsi qu'aux lois punitives. Il aurait été extrêmement important de s'engager à supprimer ces obstacles afin de lutter efficacement contre le VIH/sida, et nous regrettons qu'il s'agisse d'une lacune majeure de la Déclaration.

Enfin, nous avons néanmoins été capables de nous rallier au consensus et de faire des compromis, car nous avons été guidés par l'objectif de la Déclaration, à savoir être unis et ambitieux à la lumière des attentes qui sont placées en nous, à juste titre, non seulement pour parvenir à une Déclaration qui soit vraiment utile, mais aussi pour respecter ces engagements dès aujourd'hui. Nous ne pouvons décevoir les personnes déjà touchées par le VIH, et nous ne pouvons manquer de nous engager à faire tout notre possible pour prévenir chaque cas à l'avenir. Dès lors, nous espérons bien que les prochaines réunions donneront lieu à des discussions intéressantes et fructueuses.

Le Président par intérim (parle en espagnol) :

Je tiens à exprimer mes sincères remerciements à S. E. M. Mitchell Fifield, Représentant permanent de l'Australie auprès de l'Organisation des Nations Unies, et à S. E. M. Neville Melvin Gertze, Représentant permanent de la Namibie auprès de l'Organisation des Nations Unies, qui, avec brio et patience, ont dirigé les débats et les négociations complexes au cours des consultations sur la résolution 75/284. Je suis sûr que les membres de l'Assemblée se joignent à moi pour leur exprimer notre sincère reconnaissance.

Avant de donner la parole aux orateurs inscrits sur la liste, je voudrais rappeler plusieurs points importants concernant le déroulement de la séance plénière.

Les déclarations préenregistrées seront introduites par les représentantes ou représentants depuis leur siège. En raison des contraintes de temps, les mots d'introduction doivent être concis.

Les représentantes ou représentants de haut niveau physiquement présents dans la salle de l'Assemblée pourront prononcer leurs déclarations depuis leur siège ou depuis la tribune.

Comme prévu dans la résolution 75/260, la durée des déclarations faites dans le cadre du débat général est limitée à trois minutes pour les délégations s'exprimant à titre individuel et à cinq minutes pour les déclarations faites au nom d'un groupe d'États. Dans le cas de déclarations préenregistrées, le temps imparti comprend le mot d'introduction et l'enregistrement lui-même.

Conformément à la décision 75/563, en plus des procès-verbaux de la réunion de haut niveau, le Président de l'Assemblée générale distribuera comme document de l'Assemblée un document récapitulatif des déclarations préenregistrées qui lui auront été soumises au plus tard le jour où la déclaration préenregistrée est entendue dans la salle de l'Assemblée générale, et ces déclarations seront jointes au procès-verbal de la séance. Les déclarations doivent être envoyées à l'adresse statements@un.org.

Allocution de M. Félix Antoine Tshilombo Tshisekedi, Président de la République démocratique du Congo

Le Président par intérim (parle en espagnol) :

Je donne maintenant la parole au représentant de la République démocratique du Congo, qui va présenter l'allocution du Président de la République démocratique du Congo.

M. Empole (République démocratique du Congo) : J'ai l'insigne honneur d'introduire S. E. M. Félix Antoine Tshilombo Tshisekedi, Président de la République démocratique du Congo et Président en exercice de l'Union africaine, qui va faire son discours dans le cadre de la réunion de haut niveau sur le VIH/sida, au nom de l'Union africaine.

Le Président par intérim (parle en espagnol) :

L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président la République démocratique du Congo.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (voir A/75/958).

Allocution de M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda

Le Président par intérim (parle en espagnol) :

Je donne maintenant la parole à la représentante du Rwanda, qui va présenter l'allocution du Président de la République du Rwanda.

M^{me} Rugwabiza (Rwanda) (*parle en anglais*) : J'ai l'insigne honneur de présenter l'allocution de S. E. M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda, à l'occasion de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le VIH/sida.

Le Président par intérim (parle en espagnol) :

L'Assemblée va maintenant entendre une allocution préenregistrée du Président de la République du Rwanda.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (voir A/75/958).

Allocution de M. Roch Marc Christian Kaboré, Président du Faso et Président du Conseil des ministres du Burkina Faso

Le Président par intérim (parle en espagnol) :

Je donne maintenant la parole au représentant du Burkina Faso, qui va présenter l'allocution du Président du Burkina Faso.

M. Tiare (Burkina Faso) : J'ai l'honneur d'introduire l'allocution préenregistrée de S. E. M. Roch Marc Christian Kaboré, Président du Burkina Faso, à l'occasion de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le VIH/sida.

Le Président par intérim (parle en espagnol) :

L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président du Burkina Faso.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (voir A/75/958).

**Allocution de M^{me} Samia Suluhu Hassan,
Présidente de la République-Unie de Tanzanie**

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Tanzanie, qui va présenter l'allocution de la Présidente de la République-Unie de Tanzanie.

M. Gastorn (République-Unie de Tanzanie) (*parle en anglais*) : À l'occasion de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le VIH/sida, j'ai l'honneur et le plaisir de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M^{me} Samia Suluhu Hassan, Présidente de la République-Unie de Tanzanie.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Présidente de la République-Unie de Tanzanie.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (voir A/75/958).

Allocution de M. Wavel Ramkalawan, Président de la République des Seychelles

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à la représentante des Seychelles, qui va présenter l'allocution du Président de la République des Seychelles.

M^{me} Morel (Seychelles) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de présenter l'allocution préenregistrée de S. E. M. Wavel Ramkalawan, Président de la République des Seychelles.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République des Seychelles.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (voir A/75/958).

Allocution de M. George Manneh Weah, Président de la République du Libéria

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Libéria, qui va présenter une allocution du Président de la République du Libéria.

M^{me} Gibson-Glay (Libéria) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de présenter l'allocution préenregistrée de S. E. M. George Manneh Weah, Président de la République du Libéria.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Libéria.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (voir A/75/958).

Allocution de M. Faustin Archange Touadera, Président de la République centrafricaine

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne la parole au représentant de la République centrafricaine, qui va présenter une allocution du Président de la République centrafricaine.

M. Kpatamango (République centrafricaine) : J'ai l'honneur de présenter l'allocution préenregistrée de S. E. M. Faustin Archange Touadera, Président de la République centrafricaine.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République centrafricaine.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (voir A/75/958).

Allocution de M. Emmerson Dambudzo Mnangagwa, Président de la République du Zimbabwe

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne la parole à la représentante du Zimbabwe, qui va présenter une allocution du Président de la République du Zimbabwe.

M^{me} Nyagura (Zimbabwe) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de présenter l'allocution préenregistrée de S. E. M. Emmerson Dambudzo Mnangagwa, Président de la République du Zimbabwe.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Zimbabwe.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (voir A/75/958).

Allocution de M. Julius Maada Bio, Président de la République de Sierra Leone

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Sierra Leone, qui va présenter une allocution du Président de la République de Sierra Leone.

M. Tejan (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : À l'occasion de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le VIH/sida organisée en vue d'éliminer les inégalités et le sida, j'ai l'honneur de présenter l'allocution préenregistrée de S. E. M. Julius Maada Bio, Président de la République de Sierra Leone.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Sierra Leone.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (voir A/75/958).

Allocution de M. Muhammadu Buhari, Président de la République fédérale du Nigéria

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Nigéria, qui va présenter une allocution du Président de la République fédérale du Nigéria.

M. Muhammad Bande (Nigéria) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de présenter l'allocution préenregistrée de S. E. M. Muhammadu Buhari, Président de la République fédérale du Nigéria.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République fédérale du Nigéria.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (voir A/75/958).

Allocution de M. Mohamed Irfaan Ali, Président de la République coopérative du Guyana

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Guyana, qui va présenter une allocution du Président de la République coopérative du Guyana.

M^{me} Persaud (Guyana) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de présenter l'allocution préenregistrée de S. E. M. Mohamed Irfaan Ali, Président de la République coopérative du Guyana.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République coopérative du Guyana.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (voir A/75/958).

Allocution de M. Mohamed Bazoum, Président de la République du Niger

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Niger, qui va présenter une allocution du Président de la République du Niger.

M. Abarry (Niger) : J'ai l'honneur de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M. Mohamed Bazoum, Président de la République du Niger.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Niger.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (voir A/75/958).

Allocution de M. Lazarus McCarthy Chakwera, Président de la République du Malawi et Ministre de la défense

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Malawi, qui va présenter une allocution du Président de la République du Malawi et Ministre de la défense.

M. Ligoya (Malawi) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur et le privilège de présenter le Président du Malawi, S. E. M. Lazarus McCarthy Chakwera, qui prendra la parole à la présente réunion haut niveau via une déclaration préenregistrée.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Malawi et Ministre de la défense.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (voir A/75/958).

Point 10 de l'ordre du jour (suite)

Mise en œuvre de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida et des déclarations politiques sur le VIH/sida

Allocution de M. Slumber Tsogwane, Vice-Président de la République du Botswana

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Botswana, qui va présenter une allocution du Vice-Président de la République du Botswana.

M. Mmalane (Botswana) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de présenter l'allocution préenregistrée de S. E. M. Slumber Tsogwane, Vice-Président de la République du Botswana, à l'occasion de la présente réunion de haut niveau sur le VIH/sida.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Vice-Président de la République du Botswana.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (voir A/75/958).

Allocution de M. David Mabuza, Vice-Président de la République sud-africaine

Le Président par intérim (parle en espagnol) :

Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Afrique du Sud, qui va présenter une allocution du Vice-Président de la République sud-africaine.

M^{me} Joyini (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M. David Mabuza, Vice-Président de la République sud-africaine.

Le Président par intérim (parle en espagnol) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Vice-Président de la République sud-africaine.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (voir A/75/958).

Allocution de M. Nangolo Mbumba, Vice-Président de la République de Namibie

Le Président par intérim (parle en espagnol) :

Je donne maintenant la parole au représentant de la Namibie, qui va présenter une allocution du Vice-Président de la République de Namibie.

M. Gertze (Namibie) (*parle en anglais*) : À l'occasion de cette réunion de haut niveau historique sur le VIH/sida, dans le contexte d'une nouvelle crise sanitaire mondiale liée à la pandémie, j'ai l'insigne responsabilité de présenter une allocution préenregistrée du Vice-Président de la République de Namibie, S. E. M. Nangolo Mbumba.

Le Président par intérim (parle en espagnol) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Vice-Président de la République de Namibie.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (voir A/75/958).

Allocution de M. James Wani Igga, Vice-Président de la République du Soudan du Sud

Le Président par intérim (parle en espagnol) :

Je donne maintenant la parole au représentant du Soudan du Sud, qui va présenter une allocution du Vice-Président de la République du Soudan du Sud.

M. Malwal (Soudan du Sud) (*parle en anglais*) : Je remercie le Président de me donner l'occasion de présenter l'allocution préenregistrée de S. E. M. James Wani Igga, Vice-Président de la République du Soudan du Sud, à l'occasion de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale de 2021 sur le VIH/sida.

Le Président par intérim (parle en espagnol) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Vice-Président de la République du Soudan du Sud.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (voir A/75/958).

Allocution du général Prayut Chan-o-cha, Premier Ministre du Royaume de Thaïlande

Le Président par intérim (parle en espagnol) :

Je donne maintenant la parole au représentant de la Thaïlande, qui va présenter une allocution du Premier Ministre du Royaume de Thaïlande.

M. Srivihok (Thaïlande) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de présenter l'allocution préenregistrée de S. E. le général Prayut Chan-o-cha, Premier Ministre du Royaume de Thaïlande.

Le Président par intérim (parle en espagnol) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Royaume de Thaïlande.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (voir A/75/958).

Allocution de M. Themba Masuku, Premier Ministre par intérim du Royaume d'Eswatini

Le Président par intérim (parle en espagnol) :

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Eswatini, qui va présenter une allocution du Premier Ministre par intérim du Royaume d'Eswatini.

M. Masuku (Eswatini) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de présenter l'allocution préenregistrée de S. E. Themba Masuku, Premier Ministre par intérim du Royaume d'Eswatini.

Le Président par intérim (parle en espagnol) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre par intérim du Royaume d'Eswatini.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (voir A/75/958).

Allocution de M. Micheál Martin, Taoiseach de l'Irlande

Le Président par intérim (parle en espagnol) :

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Irlande, qui va présenter une allocution du Taoiseach de l'Irlande.

M. Flynn (Irlande) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de présenter l'allocution préenregistrée du Premier Ministre de l'Irlande, le Taoiseach Micheál Martin.

Le Président par intérim (parle en espagnol) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Taoiseach de l'Irlande.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (voir A/75/958).

Allocution de M^{me} Ana Brnabić, Première Ministre de la République de Serbie

Le Président par intérim (parle en espagnol) :
Je donne maintenant la parole à la représentante de la Serbie, qui va présenter une allocution de la Première Ministre de la République de Serbie.

M^{me} Marinkov (Serbie) (parle en anglais) : J'ai l'honneur de présenter l'allocution de S. E. M^{me} Ana Brnabić, Première Ministre de la République de Serbie, à l'occasion de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le VIH/sida.

Le Président par intérim (parle en espagnol) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Première Ministre de la République de Serbie.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (voir A/75/958).

Allocution de M. Vu Duc Dam, Vice-Premier Ministre de la République socialiste du Viet Nam

Le Président par intérim (parle en espagnol) :
Je donne maintenant la parole au représentant du Viet Nam, qui va présenter une allocution du Vice-Premier Ministre de la République socialiste du Viet Nam.

M. Dang (Viet Nam) (parle en anglais) : J'ai l'honneur de présenter l'allocution préenregistrée de S. E. M. Vu Duc Dam, Vice-Premier Ministre de la République socialiste du Viet Nam.

Le Président par intérim (parle en espagnol) :
L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Vice-Premier Ministre de la République socialiste du Viet Nam.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (voir A/75/958).

Le Président par intérim (parle en espagnol) :
Je donne maintenant la parole à l'observatrice de l'Union européenne, qui va présenter une déclaration de la Commissaire européenne chargée des partenariats internationaux.

M^{me} Ludwig (Union européenne) (parle en anglais) : J'ai l'honneur de présenter la déclaration

préenregistrée de M^{me} Jutta Urpilainen, Commissaire européenne chargée des partenariats internationaux.

Le Président par intérim (parle en espagnol) :
L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de la Commissaire européenne chargée des partenariats internationaux.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (voir A/75/958).

Le Président par intérim (parle en espagnol) :
Je donne maintenant la parole au représentant de l'Indonésie, qui va présenter une déclaration du Ministre de la santé de la République d'Indonésie.

M. Koba (Indonésie) (parle en anglais) : J'ai l'honneur de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M. Budi Gunadi Sadikin, Ministre de la santé de la République d'Indonésie et Président en exercice de la Réunion des Ministres de la santé de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

Le Président par intérim (parle en espagnol) :
L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Ministre de la santé de la République d'Indonésie.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (voir A/75/958).

Le Président par intérim (parle en espagnol) :
Je donne maintenant la parole au représentant du Mozambique, qui va présenter une déclaration du Ministre de la santé de la République du Mozambique.

M. Afonso (Mozambique) (parle en anglais) : J'ai l'honneur de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M. Armindo Daniel Tiago, Ministre de la santé de la République du Mozambique, qui parlera au nom de S. E. M. Filipe Jacinto Nyusi, Président de la République du Mozambique.

Le Président par intérim (parle en espagnol) :
L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Ministre de la santé de la République du Mozambique.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (voir A/75/958).

Le Président par intérim (parle en espagnol) :
Je donne maintenant la parole au représentant du Canada, qui va présenter une déclaration de la Ministre du développement international du Canada.

M. Black (Canada) (parle en anglais) : À l'occasion de la réunion de haut niveau de 2021 sur le VIH/sida, j'ai l'honneur et le plaisir de présenter la déclaration

préenregistrée de M^{me} Karina Gould, Ministre du développement international du Canada.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de la Ministre du développement international du Canada.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (voir A/75/958).

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Espagne, qui va présenter une déclaration de la Ministre de la santé de l'Espagne.

M^{me} Alonso Giganto (Espagne) (*parle en espagnol*) : J'ai l'honneur de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M^{me} Carolina Darias San Sebastián, Ministre de la santé de l'Espagne.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de la Ministre de la santé de l'Espagne.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (voir A/75/958).

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Danemark, qui va présenter des déclarations du Ministre de la coopération pour le développement et Ministre de la coopération nordique du Danemark, et de la Conseillère mondiale pour la jeunesse du Danemark.

M. Hermann (Danemark) (*parle en anglais*) : L'année dernière, 1,5 million de personnes, principalement des jeunes, ont été infectées par le VIH. Les jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans ont deux fois plus susceptibles de vivre avec le VIH que les hommes du même âge. Néanmoins, les jeunes, en particulier les adolescents et les jeunes femmes, sont trop souvent oubliés et ignorés dans la lutte contre le VIH/sida. J'ai donc le plaisir de présenter les déclarations préenregistrées de S. E. M. Flemming Møller Mortensen, Ministre de la coopération pour le développement et Ministre de la coopération nordique du Danemark, et de M^{me} Natascha Skjaldgaard, Conseillère mondiale pour la jeunesse du Danemark.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre des déclarations du Ministre de la coopération pour le développement et Ministre de la coopération nordique du Danemark, et de la Conseillère mondiale pour la jeunesse du Danemark.

Des déclarations vidéo préenregistrées sont diffusées dans la salle de l'Assemblée générale (voir A/75/958).

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne la parole au représentant de la Suisse, qui va présenter une déclaration du Conseiller fédéral et Chef du Département fédéral des affaires étrangères de la Confédération suisse.

M. Hauri (Suisse) : J'ai l'honneur de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M. Ignazio Cassis, Conseiller fédéral et Chef du Département fédéral des affaires étrangères de la Confédération suisse.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Conseiller fédéral et Chef du Département fédéral des affaires étrangères de la Confédération suisse.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (voir A/75/958).

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne la parole au représentant du Luxembourg, qui va présenter une déclaration du Ministre de la coopération pour le développement et des affaires humanitaires du Grand-Duché de Luxembourg.

M. Lauer (Luxembourg) : J'ai l'honneur de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M. Franz Fayot, Ministre de la coopération pour le développement et des affaires humanitaires du Grand-Duché de Luxembourg.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Ministre de la coopération pour le développement et des affaires humanitaires du Grand-Duché de Luxembourg.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (voir A/75/958).

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Nous avons entendu le dernier orateur dans le débat pour aujourd'hui. Nous poursuivrons le débat de haut niveau demain dans la salle de l'Assemblée générale à 16 h 30.

Je rappelle également aux membres que la première table ronde thématique, intitulée « Lutter contre les inégalités pour éliminer le sida : 10 ans jusqu'en 2030 », présidée par M. Per Olsson Fridh, Ministre de la coopération internationale pour le développement de la Suède, et animée par M^{me} Redi Tlhabi, membre de United Nations Global Journalists Corps (Corps mondial des journalistes des Nations Unies), se tiendra à 10 heures dans la salle de l'Assemblée générale.

La séance est levée à 18 heures.